

DOSSIER P6>8

L'atelier d'insertion de la CCPP :

Le bon pas vers l'emploi



Ils font notre richesse



La Ferme aux Bois de Genech



Développement durable



L'aérothermie à le vent en poupe



Economie



Le bon grain de la Pévèle



Ça s'est passé chez nous



Ils ont planté 5 000 arbres et arbustes, retiré 30m³ de déchets de la Marque, fleuri des centaines de parterres, effectué des dizaines d'opérations de nettoyage dans plusieurs de nos communes. Depuis 2 ans, les employés de l'atelier d'insertion, mis en place par notre collectivité avec l'aide de l'association Interval, font un travail remarquable.

Passerelle entre le développement économique, l'action sociale et l'environnement, la création d'un atelier d'insertion à l'échelle de la Communauté de communes du pays de Pévèle est une réelle réussite. Outre leur action pour notre cadre de vie, des dizaines de personnes, en situation d'exclusion sociale, retrouvent le goût du travail par l'intermédiaire de ce dispositif. Elles sont recrutées sous statut de salarié, ce qui leur permet de s'immerger dans une communauté de travail et de retrouver les règles de la vie en entreprise. Cette expérience constitue une étape dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle dont l'objectif à terme est l'emploi.

Les semenciers sont également à la croisée du monde économique et de l'environnement. Ce sont des entreprises historiques de notre territoire, qui exportent leurs productions à travers le monde pour nourrir la planète. Nous vous proposons de découvrir deux d'entre elles : les sociétés Florimond Desprez et Momont, dans ce numéro.

J'espère que vous passerez un bon moment à la lecture de ce fil de la Pévèle. A l'occasion de cette période de fin d'année, je profite de cet édito pour vous souhaiter à tous de bonnes et heureuses fêtes.

Luc MONNET

Président de la Communauté de communes du pays de Pévèle
Conseiller général
Maire de Templeuve



Consacrées aux châteaux, les journées du patrimoine ont permis à de nombreuses personnes de replonger dans l'histoire de bâtiments hors du commun à Cysoing et Bersée.



En plus de la découverte des châteaux, les participants aux journées du patrimoine ont vécu des visites particulièrement loufoques des communes d'Avelin et de Cobrieux avec la compagnie « La vache bleue ».



Mérignies golf ouvrait ses portes aux pévélois pour des initiations gratuites dans le cadre de la 1ère coupe du Pays de Pévèle organisée le 27 septembre dernier.



La saison 2009/2010 des Rencontres Culturelles en Pévèle a débuté sous les rires de plus de 300 personnes venues assister au match de la ligue d'improvisation de Marcq-en-Baroeul.



Tom Boonen, triple vainqueur du Paris-Roubaix, a gagné à l'applaudimètre lors de la présentation des équipes professionnelles du tour de France au départ de l'étape Templeuve-Mouscron du circuit Franco-Belge 2009.



A l'occasion de la semaine bleue 2009, les seniors de la Pévèle étaient invités par la CCPP aux cinémas de Templeuve pour découvrir le film « Tellement proche ».

Directeur de la publication : Luc MONNET
Directeur de la rédaction : Henri CAUDRELIER
Rédaction : Carmela VICENTE, CC-pays de Pévèle
Photos : CC-Pays de Pévèle sauf mention contraire
Création / Fabrication : STUDIO-GLUKOZ - tél. 09 516 578 71
Impression : L'ARTESIENNE - labellisé Imprim'vert
Tirage : 16 500 exemplaires
N° ISSN : 1634-6912
CC-Pays de Pévèle : tél. 03 20 79 20 80

Sommaire

- Des nouvelles de la Pévèle [page 3](#)
- Ils font notre richesse : La Ferme aux Bois de Genech. [page 5](#)
- Dossier : La réinsertion par l'environnement. [page 6](#)
- Développement durable : Pompes à chaleur, l'aérothermie à le vent en poupe. [page 9](#)
- Economie : Le bon grain de la Pévèle. [page 10](#)
- Commerçants et artisans : Les nouvelles installations. [page 11](#)
- A ne pas rater [page 12](#)

Des nouvelles de la Pévèle



INAUGURATION D'UN NOUVEAU LOCAL JEUNES À GENECH



Le local jeune de Genech a fait peau neuve : nouvel emplacement et nouveau matériel avec billard, tennis de table, air-hockey et autre mobilier. Le 3 octobre dernier, l'équipe d'animation du secteur Est de la CCPP a organisé une manifestation pour fêter la réouverture de cet espace. Au cours de la journée, les jeunes ont pu s'essayer aux différents jeux présents sur place, s'initier au graffiti et à la danse hip-hop, s'informer des activités proposées par les animateurs et admirer l'association Urban Move dans leur démonstration d'acrobatie urbaine Yamakasis.

Le local de Genech vient compléter tout une série d'espaces, consacrés aux jeunes, répartis sur le territoire de la CCPP en deux secteurs : Est et Ouest (voir contacts ci-contre) et organisé en deux périodes : les accueils jeunes pour les 14 ans et plus durant les périodes scolaires et les accueils loisirs destinés au 12-17 ans durant les vacances scolaires. Dans ce cadre, des activités sportives, ludiques, culturelles et manuelles sont proposées tout au long de l'année. Régulièrement, les animateurs proposent aussi des

sorties exceptionnelles (karting, bowling, escalade...).

Pour les plus âgés (16-25 ans), plusieurs dispositifs d'accompagnement et d'aide aux projets sont proposés, organisation de séjour en autonomie, soutien à l'investissement dans des associations humanitaires ou liées au développement durables, mise en place d'événementiels (événements musicaux, sportifs, culturels...), création d'association ou d'entreprise.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Le directeur du secteur Est
(Bachy - Bourghelles - Camphin-en-Pévèle - Cobrieux - Cyoising
Genech - Louvil - Mouchin - Wannehain)
Jérémy DAMAGEUX : 06 15 71 58 83

Le directeur du secteur Ouest
(Attiches - Avelin - Bersée - Cappelle-en-Pévèle - Ennevelin
Mérignies - Moncheaux - Mons-en-Pévèle - Templeuve - Tourmignies)
Guillaume CLEMENT : 06 20 66 83 77

+ **Marché bio**

Le marché bio en Pévèle reprendra son activité fin mars 2010 après une trêve hivernale entamée depuis fin novembre. Il retrouvera ses horaires habituels, le vendredi après-midi, à tour de rôle dans les communes de Camphin-en-Pévèle, Cappelle-en-Pévèle, Cobrieux et Mons-en-Pévèle.

+ **Sensibilisation au saule têtard**

Le saule têtard est un élément important de notre campagne. A ce titre, la Communauté de communes du pays de Pévèle a coordonné des interventions de sensibilisation dans toutes les écoles de son territoire pour présenter cet arbre emblématique.



Un saule têtard est obtenu après la coupe de la partie supérieure de l'arbre. En principe, on éteûte le tronc lorsqu'il atteint deux à trois mètres de haut. La coupe sévère favorise la naissance de nombreux bourgeons qui, par la suite, donneront l'aspect si spécifique du saule têtard.

Cet arbre sert à beaucoup de choses. Il est notamment utilisé comme bois de chauffage ou pour de la vannerie. Son implantation en bordure des rivières ou des fossés a aussi son utilité. Grâce à son enracinement, le saule maintient les berges. De nombreux saules très anciens sont totalement creux au niveau du tronc. Toute une faune et une flore spécifique profitent de cet abri naturel. Il n'est donc pas rare de voir des plantes ou des arbustes s'y installer au niveau de l'étêtage. Des canes, ainsi que de nombreuses variétés d'oiseaux, font aussi parfois leurs nids là-haut.

A lui seul, le saule têtard représente donc tout un monde à découvrir, ce qu'ont pu faire avec beaucoup d'enthousiasme les enfants de la Pévèle.



QUESTIONNAIRE CYBERCENTRES ET ATELIERS NUMÉRIQUES

En plus des 11 cybercentres déjà en place sur le territoire de la Communauté de communes du pays de Pévèle, 2 ateliers multimédias sont envisagés dans les communes de Cappelle-en-Pévèle et Moncheaux. En 2010, l'ouverture d'un cybercentre est également prévue à Attiches.

Le questionnaire que vous trouverez au verso a été élaboré pour mieux cibler vos attentes et ainsi orienter les services proposés par les futurs ateliers multimédia. Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour y répondre et de le retourner à l'aide de l'enveloppe T (à na pas affranchir) que vous trouverez encartée dans ce journal. Vous pouvez également répondre à ce questionnaire en ligne sur le site internet www.cc-paysdepevele.fr (rubrique loisirs et culture).

+ La place de cinéma à 5€

Des centaines d'habitants de la CCPP ont déjà retiré leur carte ciné'CCPP. Pour rappel, cette carte ouvre droit à un tarif préférentiel de 5€ aux entrées des cinémas de Templeuve. Nominative, elle est délivrée gratuitement en mairie, sur présentation d'une pièce et d'une photo d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile. La carte ciné'CCPP vous permettra d'apprécier encore plus le confort de ces cinémas de proximité et de qualité.

+ Campagne de dératisation



Le Rat musqué est une espèce classée nuisible. Il y a encore quelque temps, la législation relative à la lutte chimique permettait la réalisation de campagnes d'empoisonnements. Celle-ci a récemment évolué, tout d'abord par une diminution progressive de la quantité d'appâts autorisés ainsi que la réduction du nombre de communes éligibles, puis par une interdiction totale depuis le mois de mai 2009. La lutte reste cependant obligatoire dans chaque commune.

Le piégeage est désormais le seul moyen d'enrayer l'invasion de ce nuisible. Afin d'aider les communes dans cette lutte, la Communauté de communes du pays de Pévèle a procédé à l'achat de nasses à rats musqués (230 en 2009) à destination des piègeurs communaux. Ceux-ci recueillent les indices de capture (queues de Rat musqué) pour recevoir une prime de 1,50€ par unité. Les délégués communaux font une déclaration mensuelle au GDON (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles) de la Scarpe Aval, du bas-Escaut et du pays de Pévèle, qui règle les primes.

A Mons-en-Pévèle, ce sont environ 135 rats par mois qui ont été piégés depuis le mois de juillet.



AIDE À LA FORMATION

La CCPP propose aux animateurs qui souhaitent encadrer les ALSH intercommunaux une aide financière pour suivre la formation BAFA (base ou perfectionnement), le BAFD ou le brevet de surveillant de baignade. Ces aides sont en nombre limité sur tout le territoire de la CCPP et sont accordées à la suite d'un entretien (oral et écrit) qui permet d'évaluer les motivations des candidats.

Pour l'année 2010, l'effort sera porté sur la préparation au brevet de surveillant de baignade. Les Pévélois intéressés par l'une de ces formations sont priés de retirer un dossier dans leur mairie et de le renvoyer au service jeunesse de la CCPP impérativement avant le 15 décembre.

Si vous êtes déjà titulaire du BAFA et que vous souhaitez encadrer un ALSH de la CCPP, nous vous invitons à remplir une fiche et un dossier de candidature également disponibles en mairie. Après dépôt, votre candidature sera saisie dans une base de données qui sera consultée par l'ensemble des futurs directeurs.

S'ils sont intéressés par votre candidature, ils vous convoqueront pour un entretien. Cependant, n'hésitez pas à vous rapprocher du service animation jeunesse pour vous procurer les coordonnées des directeurs. Vous pourrez ainsi les contacter directement pour faire part de votre motivation à intégrer l'équipe d'animation.

Délai de recrutement :

Pour les petites vacances : environ 1 mois et demi avant le début des centres.

Pour l'été : environ 4 mois avant le début des centres.

Service animation jeunesse de la CCPP

Pole enfance

85, rue de Roubaix

59242 TEMPLEUVE

Tél. 03 20 79 20 80

contact@cc-paysdepevele.fr



QUESTIONNAIRE CYBERCENTRES ET ATELIERS NUMÉRIQUES

1) Quelle commune habitez-vous ? :

.....

2) Quelle est votre année de naissance ? :

.....

3) Quel atelier(s) vous intéressera(en)t ? :

Précisez à chaque fois votre niveau :

1 = je suis débutant(e)

2 = j'ai un niveau moyen

3 = j'ai un niveau avancé

- Ordinateur (matériel, logiciel, environnement) (1-2-3)
- Bureautique (traitement de texte, Tableur) (1-2-3)
- Utiliser internet (recherche, navigation...) (1-2-3)
- La messagerie (créer une boîte mail,...) (1-2-3)
- Montage de diaporama (1-2-3)
- Photos (scanner, retoucher des photos) (1-2-3)
- Montage vidéo (1-2-3)
- Créer des pages internet, un blog (1-2-3)
- Atelier trucs et astuces (raccourcis, résoudre un problème) (1-2-3)
- Atelier linux (1-2-3)

4) Quelle modalité d'organisation des ateliers multimédia vous conviendrait le mieux ? :

un atelier d'1h à 1h30, une fois par semaine, pendant plusieurs semaines ?

un atelier condensé en plusieurs demi-journées d'une même semaine, durant les vacances scolaires ?

5) Avez-vous d'autres ateliers à suggérer ? :

.....

6) Saviez-vous que la CCPP avait mis en place des cybercentres sur son territoire ? :

oui non

7) Si vous avez déjà fréquenté un (des) cybercentre(s) de la CCPP indiquez le(s)quel(s) :

- | | | |
|--|------------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Bachy | <input type="checkbox"/> Cobrieux | <input type="checkbox"/> Mouchin |
| <input type="checkbox"/> Bersée | <input type="checkbox"/> Cysoing | <input type="checkbox"/> Templeuve |
| <input type="checkbox"/> Bourghelles | <input type="checkbox"/> Ennevelin | <input type="checkbox"/> Wannehain |
| <input type="checkbox"/> Camphin-en-Pévèle | <input type="checkbox"/> Genech | |

Ils font notre richesse

LA FERME AUX BOIS DE GENECH

Depuis juin 2002, la Ferme aux Bois accueille une trentaine d'adultes autistes. Ce foyer d'accueil médicalisé a été bâti en pleine forêt, grâce à l'association Autisme Nord. Ce lieu de vie exceptionnel est aussi un lieu de recherche et d'expérimentation, un établissement pilote souvent cité comme un modèle.

La définition donnée par le directeur de l'établissement est toute simple : « *La Ferme aux Bois ? C'est une famille un peu nombreuse, une communauté de 70 personnes, avec un bel esprit d'établissement qui fait que le ciment prend* », affirme Dominique Pasquet.

Au départ, en 1995, devant le manque de structures adaptées dans le Nord, une petite équipe de parents d'enfants et d'adolescents autistes s'est constituée afin de créer un établissement d'accueil spécialisé. Compte tenu des délais nécessaires à l'aboutissement d'un tel projet, la solution d'un foyer pour adultes s'est rapidement imposée.

La famille de l'un des membres de l'association possédait, au bout de la rue du Commandant Bayart, à Genech, un terrain adapté au projet : deux hectares et une vieille ferme, légèrement à l'écart du village, mais suffisamment proche pour s'y rendre à pied. L'atelier d'architecture Jérôme Houyez, de Bouvines, a dessiné les plans en concertation avec les futurs utilisateurs.

Du rêve à la réalité

En 2002, la Ferme aux Bois était aménagée. Le vieux bâtiment principal, entièrement rénové, abrite les activités de jour. On y trouve les bureaux, les réfectoires, des salles de travail ou de réunion. Face aux ateliers, aménagés de plain-pied, le « hameau », qui regroupe deux maisons accolées, où se trouvent les chambres des résidents et les salles de vie.

Un cadre bucolique, des locaux fonctionnels et agréables, un projet éducatif solide, cela ne suffit pas à faire de la

Ferme aux Bois « *la vie rêvée des anges* », souligne Dominique Pasquet en faisant le tour du propriétaire. Les pathologies sont lourdes. Elles nécessitent une attention permanente et un suivi médical rigoureux, mais l'établissement n'est pas un hôpital. Aucune blouse blanche à l'horizon.

Tout le monde participe à la prise en charge globale des personnes accueillies et à la vie de la collectivité : lever, toilette, ménage, le partage des tâches est la règle. Le jour de notre visite, l'aide-soignante accompagnait un petit groupe à la piscine, l'éducatrice préparait avec trois jeunes gens un crumble pomme-cannelle pour le goûter. Un autre groupe participait à l'activité secrétariat, tandis qu'une armée de pelles et de brouettes, une équipe nettoyait les espaces verts des alentours... Une serre, un potager, une basse-cour, une buanderie, un atelier de menuiserie fournissent autant de prétextes à d'autres activités collectives. Le projet éducatif repose sur ce postulat : pour qu'une journée soit réussie, il faut qu'il y ait plein de moments riches, attractifs, motivants, même s'il y a quelques passages difficiles. « *En tout, cinquante propositions différentes qui permettent à chacun de participer quotidiennement à quatre ateliers.* »

Les familles sont partie prenante dans la vie du foyer, grâce au Conseil de vie sociale qui se réunit chaque trimestre. La Ferme aux Bois est aussi un centre ressource qui permet aux proches et aux professionnels de se rencontrer, au cours de week-ends d'information et d'échange pour connaître et mieux accompagner les personnes avec autisme.



L'abri des pigeons de M. Vandersippe prend des allures de véritable maison



+ Repères

La Ferme aux Bois dispose de 26 places résidentielles, 2 places en accueil temporaire et cinq en accueil de jour, à Genech, et d'une extension, ouverte en 2007, qui accueille 8 personnes, à Templeuve. Une quarantaine de salariés assure l'encadrement.

L'association Autisme Nord gère l'établissement, dont le fonctionnement est financé conjointement par le Conseil Général (hébergement) et la DDASS (soins). Le projet architectural a été élaboré selon les normes de la haute qualité environnementale (HQE). Une deuxième maison est en construction à Orchies, pour le Douaisis, et un établissement d'hébergement pour personnes vieillissantes est en projet à Attiches.



Jean-Marie Vandersippe avec un de ses champions



LA RÉINSERTION PAR L'ENVIRONNEMENT

Cédric a démonté la débroussailleuse pour nettoyer et vérifier chacune des pièces. Patrick, armé d'un pic-pioche, enlève la mousse qui verdit les pavés de la cour. Nicolas et Jean taillent les arbustes d'une plate-bande. La semaine de travail s'achève pour les treize ouvriers de l'atelier d'entretien de l'environnement pévélois, au domaine d'Assignies, à Tourmignies.

DOSSIER



Cet atelier d'insertion a été créé en 2007 par Interval, l'une des structures du pôle Interm'aide qui aide des personnes en difficulté à se réinsérer par le travail. Sa première mission est d'assurer l'entretien de la Marque et de ses affluents pour prévenir les inondations et leurs effets catastrophiques.

L'atelier, qui est passé de huit à treize salariés cette année, travaille également à la restauration durable de l'environnement dans les espaces publics et naturels de la Communauté de communes du Pays de Pévèle et dans 13 communes, dont 3 extérieures à la collectivité territoriale mais fortement concernées par le cours de la Marque (Pont-à-Marcq, Thumeries et Fretin).

situation, ils bénéficient d'un revenu régulier et d'un soutien social et psychologique.

Quatre jours par semaine, Guillaume Six, encadrant technique, accompagne les ouvriers sur le terrain, selon un planning établi à l'avance, en fonction des appels d'offre, des saisons et des besoins.

Les tâches confiées aux salariés d'Interval sont variées : taille des haies du cimetière, entretien de fossés, reboisement, semis de gazon et de prés fleuris, fauchage. « *Le travail est assez dur, ingrat, souvent en talus, à manipuler des charges lourdes, dans l'humidité* », explique Guillaume, qui met un point d'honneur à asseoir son autorité sur l'exemple. « *Sur le terrain, c'est moi le patron, mais je fais tout avec eux. On mange dehors ou dans le camion, par tous les temps* ».



« Reprendre pied »

La CCPP et les communes partenaires ont constitué un groupement de commande qui fournit du travail à l'atelier. Ce marché commun de services, conclu pour trois ans, permet à Interval de fournir une activité à des personnes en difficulté, dans le cadre d'emplois aidés (contrats d'avenir ou autres dispositifs similaires).

Les candidats sont recrutés selon les critères de l'insertion par l'activité économique. Il s'agit de personnes sans emploi depuis deux ans ou plus, en difficultés sociales et professionnelles, qui cumulent parfois les handicaps : faible qualification, soucis de santé, dépendance, problèmes sociaux ou familiaux. « *Le passage par le chantier école a pour but de casser la spirale de l'exclusion pour replacer ces personnes dans une dynamique d'insertion. Il faut d'abord les aider à reprendre pied* », souligne Marie-Lyne Martos, chargée d'insertion, leur accompagnatrice d'Interm'aide.

Les bénéficiaires sont dirigés vers l'association d'insertion par les travailleurs sociaux des communes partenaires et par la cellule emploi intercommunale. Avec un contrat aidé de 24 ou 26 heures, et un suivi mensuel qui permet de faire le point sur leur

Les mêmes contraintes que n'importe quel travailleur

Les salariés de l'atelier ont eu un parcours de vie compliqué. Parfois, ils ont eu besoin d'un suivi de quelques mois avant de rejoindre l'équipe. Le temps de résoudre les problèmes les plus urgents : régulariser sa situation administrative, trouver un logement, se soigner, se procurer un moyen de locomotion pour se rendre au travail. « *Les salariés en insertion sont soumis aux mêmes contraintes que n'importe quel travailleur* », rappelle Mme Martos. « *Il faut se lever tôt, être assidu, respecter les consignes de sécurité, exécuter correctement les tâches demandées* ». Cela n'a l'air de rien mais cela contribue à remettre debout des personnes qui avaient besoin d'un cadre et d'une reconnaissance pour reprendre confiance en eux. Il y a des échecs, des sorties du dispositif sans solution, mais plus d'un salarié sur trois s'engage dans une véritable dynamique d'insertion, après six mois, un an ou plus au sein de l'atelier. Passer le permis de conduire, préparer un CAP, valider des compétences peuvent être un pas décisif.

Ceci explique l'importance du volet formation, obligatoire pour la totalité des salariés. Le Conseil général finance pour chacun





L'EMPP espère que ses élèves participeront de plus en plus aux différentes harmonies des communes de la CCPP

100 heures de formation par modules, adaptés à leurs besoins : bilan de compétences, initiation à l'informatique, secourisme, remise à niveau figurent parmi les modules les plus prisés. Toujours en fonction de leur projet individuel défini en concertation avec les accompagnateurs, les salariés suivent ensuite une formation de découverte des métiers qui leur permet de s'orienter selon leurs aptitudes et leurs goûts : espaces verts, bâtiment, nettoyage, aide à la personne... Tout ne s'arrange pas d'un coup de baguette magique, mais avoir renoué des liens avec le monde du travail est essentiel.

Le volet environnemental

Le projet bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'eau Artois-Picardie (30 000 €) et du Département du Nord (16 000 €) pour l'entretien des cours d'eau. La Communauté de communes du Pays de Pévèle consacre 100 000€ par an aux travaux réalisés par l'atelier, ce qui représente la moitié de la totalité du marché. Emmanuelle Uhrès, chargée de mission pour l'environnement à la CCPP, et Eric Boucart, chef de

projet à Interval sont les garants de sa dimension écologique, à vocation pédagogique. « *S'il on répand du désherbant le long d'une rivière, on pollue le cours d'eau et, en détruisant les racines, qui aident au maintien des berges, on les fragilise* », explique Guillaume Six, qui prône une gestion écologique de la ripisylve (végétation en bordure de la Marque et de ses affluents). Les salariés d'Interval sont formés à ces notions d'entretien différencié et au respect de la biodiversité.

En plus du travail sur les cours d'eau, l'atelier intervient sur l'ensemble du domaine communautaire pour des actions ponctuelles ou régulières (fauchage et entretien des sentiers de randonnée, plantation et entretien des espaces publics dans les zones d'activité intercommunales, au domaine d'Assignies, au siège de la CCPP, nettoyages de talus et bordures, etc.).

Dans les petites communes, l'atelier se charge de travaux que le personnel municipal ne pourrait pas effectuer et qui, faute de budget, resteraient en attente. A Bachy,



Les compétences de la CCPP...

La loi (article L.215-14 du Code de l'environnement) fait obligation aux propriétaires riverains d'un cours d'eau d'en assurer l'entretien régulier. Cet usage est quelque peu tombé en désuétude, ce qui est bien regrettable. Néanmoins, dans le cadre de sa compétence de lutte contre les inondations, la Communauté de communes du pays de Pévèle est habilitée à agir, y compris sur le domaine privé, dans le cadre de la Déclaration d'intérêt général du plan d'entretien et de gestion de la Marque amont et de ses affluents.

... et les devoirs des riverains et promeneurs

La première de nos obligations est de respecter les cours d'eau et de ne pas les utiliser comme une décharge. Cela vous semble évident ? En six mois, les salariés de l'atelier d'insertion ont retiré de la Marque et de ses berges 30 m³ d'encombrants et de déchets divers. Du congélateur aux bâches plastiques, en passant par les vieux vélos, les couches pour bébé et autres immondices. Source de pollution, ces déchets forment des embâcles qui obstruent le lit de la rivière et aggravent les risques d'inondation lors des crues.

Pour encourager les bonnes pratiques, la CCPP a édité, en partenariat avec le Conseil général et l'Agence de l'eau, un petit guide des bons gestes au quotidien, destiné aux riverains des cours d'eau et fossés qui irriguent notre territoire. Un excellent « pense-bête » disponible dans les mairies, au siège de la Communauté de communes et sur www.cc-paysdepevele.fr

l'équipe de Guillaume Six a taillé une ancienne haie de thuyas qui déparait le cimetière, à Cappelle-en-Pévèle, elle a gravillonné les sentiers piétonniers, à Louvil, elle a étalé des cailloux sur les trottoirs. « *Son action la plus spectaculaire, note Emmanuelle Uhrès, reste la création de 10 000 m² de prairies fleuries, à l'entrée des villages. Ce fleurissement apporte une amélioration du cadre de vie très appréciée des habitants et des promeneurs* ».



Titre à définir

Bernard Chocraux, vice-président chargé de l'environnement : « *Nous répondons à un besoin existant sur le territoire* »

Maire de Cappelle-en-Pévèle et vice-président de la CCPP chargé de l'environnement, Bernard Chocraux n'hésite pas à chausser ses bottes en caoutchouc pour aller, de temps en temps, suivre de près l'état des cours d'eau de la Pévèle, et l'avancement de leur entretien par l'atelier d'insertion. « *Cet atelier apporte une réponse à un besoin qui existe sur le territoire de la Communauté de communes. Notre volonté*

est d'aider à la réinsertion de personnes en grande difficulté, en leur donnant du travail et un cadre, tout en réalisant des tâches d'intérêt commun », explique l'élu. « *Comme le premier atelier a fait du bon travail, nous avons ajouté au train quelques wagons supplémentaires, pour améliorer le cadre de vie dans nos villages, dans le respect de l'environnement. Par exemple, en plantant des essences régionales sur l'ancienne zone de stockage des boues du curage de la Marque, à Ennevelin* », ajoute Bernard Chocraux.

Développement durable



POMPES A CHALEUR : L'AÉROTHERMIE A LE VENT EN POUPE



entrent en ligne de compte : le type de logement, son orientation, la qualité de son isolation, la taille et la disposition du terrain, les attentes en termes de confort et les habitudes de vie des habitants.», explique Gérard Gressier.

Son entreprise, Multi Energies, a déjà posé une soixantaine de pompes à chaleur dans des pavillons neufs ou des maisons anciennes, dans la Pévèle et les environs. « La première motivation c'est le respect de l'environnement, affirme l'artisan. On n'est pas là pour vendre des mensualités aux clients, mais pour défendre une certaine philosophie ». Une philosophie à laquelle de plus en plus de chauffagistes s'intéressent : il suffit de feuilleter le Guide pratique de la CCPP à la rubrique énergies renouvelables pour s'en convaincre.

Jérémy Toutain, un jeune artisan de 24 ans, qui vient de se mettre à son compte à Wannehain, il y a un peu plus d'un an, le confirme. « Grâce au solaire et aux pompes à chaleur, mon carnet de commandes se remplit pour janvier et février 2010. » Jérémy a appris le métier de plombier-chauffagiste avec son ancien employeur et a suivi des formations spécialisées avec les fabricants de pompes à chaleur qu'il installe. « Avec de bons produits, on a des résultats et les clients sont prêts à faire un effort pour s'équiper, même si le coût de revient est plus élevé qu'en traditionnel. Les économies de consommation garantissent un bon amortissement. »



Il n'y a pas si longtemps, on disait des amoureux qu'ils vivaient d'amour et d'eau fraîche. A l'heure des économies d'énergies et du Grenelle de l'environnement, des familles de la Pévèle se chauffent à l'air du temps, grâce à leur pompe à chaleur.

« Notre note d'électricité, qui avait trois chiffres, n'en a plus que deux, et nous profitons d'une chaleur douce et constante, très agréable », expliquent Christian et Catherine Crametz, qui ont fait installer une pompe à chaleur air/eau, dans leur maison de Mons-en-Pévèle, il y a un an. « Au départ, nous avons pensé à la géothermie, mais il aurait fallu un forage de plus de 110 m de profondeur. Nous avons donc opté pour l'aérothermie qui nous permet de réduire d'un tiers au moins notre facture d'électricité. »

Leur choix s'est porté sur une PAC raccordée à leur installation de chauffage central fioul-électricité, qui

chauffe l'eau des radiateurs et un ballon d'eau chaude de 400 litres. La PAC et son installation ont coûté 22 000 €, dont il faut déduire le crédit d'impôt (40% de la dépense plafonnée à 16 800 € pour un couple marié avec deux enfants, pour l'acquisition et l'installation, hors main-d'œuvre, jusqu'au 31 décembre de cette année, 25% en 2010).

Un diagnostic essentiel

Le principe de la pompe à chaleur (voir ci-contre) n'est pas nouveau. A la mode à la fin des années 1970, à la suite du premier choc pétrolier, elles avaient été quelque peu oubliées. Récemment, elles ont bénéficié de nombreux progrès et sont désormais performantes et fiables. L'installation et la maintenance d'une PAC sont un travail de spécialiste qui ne souffre aucune improvisation. « La première chose à faire, conseille Gérard Gressier, installateur spécialisé à Mons-en-Pévèle, est de s'adresser à un professionnel qui fera le diagnostic thermique de votre habitation et vous aidera à élaborer votre projet, qu'il s'agisse d'une construction neuve ou d'une rénovation. De nombreux paramètres

L'EMPP espère que ses élèves participeront de plus en plus aux différentes harmonies des communes de la CCPP.

+ UN FRIGO A L'ENVERS

Le réfrigérateur puise la chaleur à l'intérieur du meuble, ce qui en abaisse la température, et la rejette à l'extérieur, dans l'air de la cuisine. La pompe à chaleur est une machine thermodynamique qui fonctionne selon le même principe et transfère de l'énergie thermique d'une « source froide » vers une « source chaude ». La chaleur est prélevée dans le milieu environnant et restituée dans le logement à un niveau de température plus élevé. Le transfert de calories est assuré par un fluide frigorigène

en circuit fermé. La plupart des PAC sont réversibles. 95% des PAC du marché français fonctionnent à l'aide d'un compresseur électrique. Les deux grands types de PAC sont les aérothermiques, qui utilisent les calories contenues dans l'air (extérieur ou extrait du logement) et les géothermiques, qui puisent la chaleur dans le sol (à l'aide de capteurs horizontaux ou verticaux), ou dans l'eau (le plus souvent par forage dans la nappe phréatique).

+ COEFFICIENT DE PERFORMANCE

Il est essentiel de connaître précisément le coefficient de performance (COP) c'est-à-dire rapport entre l'énergie restituée et l'énergie consommée de sa PAC. Par exemple, si celle-ci consomme 1 kWh d'électricité et restitue 3 kWh de chaleur, son COP est de 3. Ce COP varie en fonction de la température extérieure et de l'utilisation (une bonne isolation, un plancher chauffant et des radiateurs basse température améliorent le rendement). La filière a mis en place des labels de qualité (Eurovent, NF PAC)

qui garantissent la robustesse et la qualité du matériel. Pour l'installation, l'Association française pour la pompe à chaleur forme et fédère les professionnels qui s'engagent à réaliser des systèmes performants, mis en œuvre dans les règles de l'art (QUALIPAC).

Pour en savoir plus, s'adresser à l'espace Info Energie de l'Ademe le plus proche (www.ademe.fr ou n° Azur 0 810 060 050, prix d'un appel local)

SEMENCIERS LE BON GRAIN DE LA PÉVÈLE

Le « Triangle magique des semences »

La France est le premier producteur européen et le troisième exportateur mondial de semences et de plants. Le département du Nord, spécialiste du plant de pomme de terre, de la graine de céréale et de chicorée, assure à lui seul 15% du produit national brut de cette production. La Pévèle, berceau historique de l'industrie semencière, a vu naître plusieurs grands noms, il y a plus d'un siècle : Bataille, Blondeau, Cambier, Carneau, Desprez, Lemaire-Deffontaines, Lepeuple, Momont-Hennette, Ringot... Aujourd'hui, une dizaine d'établissements sont en activité entre Orchies et Pont-à-Marcq.



© photos Florimond - Desprez

Les repreneurs ont bénéficié d'un carnet de commande de 6 mois pour démarrer



Les repreneurs ont bénéficié d'un carnet de commande de 6 mois pour démarrer



Les repreneurs ont bénéficié d'un carnet de commande de 6 mois pour démarrer

Les serres, les entrepôts et leurs événements, les champs d'essai quadrillés comme des mosaïques des semenciers de notre territoire nous sont tellement familiers que nous en oublions le rôle primordial de la biotechnologie végétale pour l'agriculture mondiale.

Les installations de Florimond-Desprez dessinent une véritable petite ville au cœur de Cappelle-en-Pévèle, autour de la ferme où s'établit, en 1804, Jean-Baptiste Desprez, venu de Coutiches. Après la défaite de Waterloo, et en raison du blocus imposé par les Anglais à la canne à sucre des Antilles, Napoléon encouragea les paysans français à produire des betteraves à meilleure teneur en sucre, pour alimenter l'industrie, alors trop dépendante des importations allemandes. Le fils Desprez, Florimond, démarre en 1830 une petite production de semences de betterave et de plants de pomme de terre. Mais c'est un arrière-petit-fils, François, qui créera, en 1880, avec l'aide du Pr. Violette, de l'Institut Pasteur de Lille, l'un des tout premiers laboratoires d'amélioration des plantes de France.

Bruno et François Desprez, deux cousins de la sixième génération, respectivement directeur général et président de la SAS familiale, dirigent aujourd'hui l'entreprise qui possède deux autres stations de recherche, dans le Sud-Ouest et dans l'Eure et Loir, et consacre près de 20% de son chiffre d'affaires (160 millions d'euros en 2009) à la recherche et au développement. Trente-cinq pays cultivent des variétés de la marque, qui

compte 770 collaborateurs, dont 170 salariés permanents au siège. Dix millions d'euros ont été investis cette année pour bâtir une nouvelle unité de production, qui accueillera aussi les 17 salariés situés pour l'instant à Templeuve.

Un enjeu mondial

Dix à douze années peuvent s'écouler entre les premières études sous microscope et l'arrivée sur le marché d'une nouvelle variété comme le colza Goya, l'une des vedettes du catalogue de la maison qui en compte une dizaine, en constant renouvellement : blés, betteraves fourragères et sucrières, chicorée, lupin, titricale, pois...

Le nouveau président de l'UFS (Union française des semenciers) est formel : « Pour nourrir les 9 milliards d'humains qui peupleront la planète en 2050, il faudra doubler la production de céréales. Pour répondre à ce défi dans des conditions plus respectueuses de l'environnement, l'amélioration des plantes est indispensable ». Sans OGM chez nous mais avec partout ailleurs : réglementation européenne, hostilité des écologistes et inquiétude de l'opinion publique obligent. C'est pourquoi Florimond-Desprez, qui exporte 80% de sa production, délocalise une partie de ses recherches à l'étranger.

Un salarié sur trois pour la recherche

Eric Momont et ses deux cousins, Thierry et Philippe, sont également les héritiers d'une longue saga d'obteneurs de semences, issue de la société créée il y a 150 ans à Mons-en-Pévèle par Adrien Momont. Spécialiste de la grande culture (blé, céréales secondaires, betteraves fourragères, maïs, tournesol, endives, etc.), le semencier s'est adossé, il y a une dizaine d'années, à l'Allemand KWS-Lochow. Ce partenariat lui a permis de se développer plus rapidement en Europe. Momont-Hennette emploie près de 90 personnes, dont 48 à Mons-en-Pévèle, et possède deux centres de recherche dans la Beauce et dans le Gers. L'activité de recherche, « le cœur de notre métier », occupe un salarié sur trois. Eric Momont suit attentivement l'évolution de la législation et des marchés : « si demain, les OGM deviennent incontournables, on aura perdu un temps précieux », estime-t-il. Car le temps est essentiel dans ce métier de patience et d'anticipation : « on ne sème et on ne récolte qu'une fois par an. » devis, suivi de clientèle, courrier et relations extérieures. Avenir Rénovation a conservé les deux salariés de M. Tytgat et embauché deux maçons et deux apprentis supplémentaires. Grâce à la bonne implantation locale des deux repreneurs, le passage de témoin s'est fait en douceur. Leur conseil : ne pas se précipiter et se faire accompagner par des spécialistes pour réussir.



© photos Florimond - Desprez

Les repreneurs ont bénéficié d'un carnet de c mois pour démarrer



MAGASIN BIO, ISOLATION, SERVICE À DOMICILE... LES NOUVELLES INSTALLATIONS

Régulièrement, des commerçants, artisans, etc., créent ou relancent des activités sur le territoire de la CCPP. D'Attiches à Templeuve, voici une liste, non exhaustive, d'initiatives récentes.

Vos journées sont trop courtes ? **All4home** assure des services d'aide ménagère, de repassage (uniquement à domicile) et de garde d'enfants en veillant à apporter une satisfaction maximale au client. **Dominique Pstant-Langlant** a intégré cette franchise nationale en ouvrant une agence à **Bersée** fin août 2009. Avant toute prestation, un rendez-vous au domicile est programmé. Une liste complète est dressée afin d'adapter les prestations aux besoins de chacun. Pour la garde d'enfant, une présentation de l'intervenant est systématiquement organisée. Enfin, un carnet de liaison et une charte qualité sont mis en place pour chaque client.

Après une vingtaine d'années d'expérience dans le domaine de l'automobile, **Marc Lejeune** a décidé de créer **Auto BHL** à **Bersée**. L'entreprise ouvre ses services aux particuliers et aux professionnels depuis septembre dernier. **Mandataire automobile**, M. Lejeune accompagne ses clients dans l'achat de leurs prochains véhicules neufs ou récents. Le client confie ses exigences à la société qui se charge de trouver et de négocier le véhicule.

Un **catalogue interactif** est également proposé sur le site www.autobhl.com. Les véhicules présentés sont garantis par le constructeur et, dans la plupart des cas, livrables sous 7 jours. Le volume négocié avec les différents partenaires et concessionnaires permet à la société d'accorder des remises importantes.

Voilà plus de 35 ans que **Tourmignies** n'avait pas connu de boulangerie. En projet depuis un an, un **dépôt de pain** est désormais ouvert dans l'ancienne bibliothèque réaménagée par la commune en local commercial. **Carine et Pascal Catrissse**, boulangers à Pont-à-Marcq, alimentent chaque jour **L'épi de la Pévèle** où deux vendeurs se chargent d'accueillir la clientèle. Pâtisseries, entremets, pains spéciaux : tous les produits d'une boulangerie traditionnelle sont référencés. Le dépôt propose même en exclusivité l'épi de la Pévèle, une baguette aux graines de tournesol grillées qui séduit déjà tout un village.

Si vous êtes passionné par l'univers du modélisme, l'arrivée de **LC Model Réduit** en Pévèle va vous intéresser.

La société est spécialisée dans la **vente en ligne de voitures miniatures de collection**. **Mickael Capy** vous propose toute une gamme de différentes échelles : 1/12^{ème}, 1/18^{ème} ou encore 1/43^{ème}. AUTOArt, BBR Models, Kyosho : les meilleures marques se trouvent sur le site www.lcmodeleredit.com. La société propose également un service de recherche pour les modèles particuliers. Amateurs de bolides racés et taillés pour la course ou collectionneurs de ces véhicules qui ont marqué l'histoire automobile par leur élégance, leur chic ou l'ingéniosité de leur conception, chacun trouvera chez LC Model Réduit de quoi satisfaire son amour des voitures.

Pendant un temps, les habitants de Genech ont pensé perdre leur **boucherie** quand M.Prin a fait savoir qu'il

allait prendre sa retraite. Bien heureusement, **Corinne et Luc Spriet**, installés à Cysoing sous l'enseigne **Marionville traiteur**, ont décidé de reprendre le local pour créer un deuxième point de vente. Le couple, outre la vente de viande traditionnelle, développe sur place une activité de plats cuisinés qui séduit de plus en plus la clientèle. Tous les produits sont fabriqués à Cysoing car Les Spriet ne pouvaient ouvrir un deuxième atelier trop lourd financièrement à mettre aux normes et à gérer. Au contraire, ce deuxième point de vente permet d'exploiter au mieux l'atelier de Cysoing.

En avril dernier, **Franck Dupuis**, dirigeant de Favier Décoration, magasin spécialisé dans la décoration intérieure à **Bersée**, a développé une nouvelle enseigne. **Pévèle isolation** intervient chez les particuliers pour tous les **travaux d'isolation de combles, de murs et de plafonds**. Les produits utilisés peuvent être classiques tel que la laine de verre ou de roche, ou plus originaux comme la ouate de cellulose ou le coton. L'entreprise intervient plus largement dans tout ce qui touche au cloisonnement intérieur.

A Cysoing, **Thierry Chandouilleau**, gérant, et **Didier Vilette**, technicien, sont spécialistes de **l'isolation dans le cadre de la rénovation**. Leur société, **Progéco SARL**, s'appuie sur les nouvelles techniques adaptées à la basse consommation afin de répondre aux exigences de la réglementation thermique. Cette activité est enrichie par une expérience de plus de 15 ans en bureau d'étude d'un grand groupe d'installation électrique. Progéco SARL couvre ainsi efficacement tous les travaux de cloisonnement intérieur.



Le bio est en pleine expansion. **Laëtitia Morin** l'a bien compris. Ancienne commerciale en grande surface, elle a eu l'occasion de travailler avec une gamme bio de produits cosmétiques et alimentaires. Cela lui a donné l'envie d'aller plus loin en développant son propre point de vente. C'est ainsi qu'**Un monde tout bio** s'est créé. Initialement prévu à Bersée (ce qui était indiqué dans le dernier guide pratique) le magasin a finalement ouvert le 29 septembre à **Templeuve**. De l'épicerie au maquillage, en passant par les produits d'entretien ou même les jouets, le magasin est fidèle à son nom et séduit une clientèle de plus en plus importante.

Cod Group Immobilier

Contrairement à ce qui était annoncé dans notre précédent numéro, les bonnes coordonnées de l'agence immobilière Cod Group immobilier sont :
Tél. : 03 20 79 89 89
Email : cysoing@cod-group.fr

+ Où les trouver ?

All 4 Home

Service à domicile
499, rue du Boulenniez - Bersée
Tél. : 03 20 59 65 19
dpstant@all4home.fr - <http://www.all4home.fr>

Auto BHL

Mandataire automobile
12, rue de l'église - Bersée
Tél. : 03 20 84 75 35 - Mobile : 06 33 87 32 33
contact@autobhl.com - <http://www.autobhl.com>

L'Epi de la Pévèle

Dépôt de pain
2 rue du Général de Gaulle - Tourmignies
Tél. : 03 20 59 82 57
Horaires : 7h-12h15 / 16h-19h tous les jours sauf mercredi.
Samedi et dimanche 7h-12h.

LC Model réduit

3, rue de la Carcasse - Bersée
Tél. : 09 53 45 90 54
contact@lcmodeleredit.com
<http://www.lcmodeleredit.com/>

Marionville Traiteur (2^{ème} magasin)

1140, rue de la Libération - Genech
Tél. : 03 20 34 94 07
Le mercredi et le vendredi : 8h30-12h30 et 15h-19h.
Le samedi : 8h30-18h.

Pévèle Isolation

181, Grand rue - Bersée
Tél. : 03 20 64 24 69
pevele.isolation@free.fr

Progéco SARL

343, rue JB Lebas - Cysoing
Tél. : 03 20 64 07 87 - Mobile : 06 16 44 53 93
progéco-cysoing@orange.fr

Un Monde Tout Bio

6, rue d'Orchies - Templeuve
Mobile : 06 58 00 28 54
Du mardi au jeudi : 9h30-12h30 et 15h-19h30.
Le vendredi : 9h30-13h30 et 15h30-19h.
Le samedi : 9h30-12h30 et 14h30-19h.

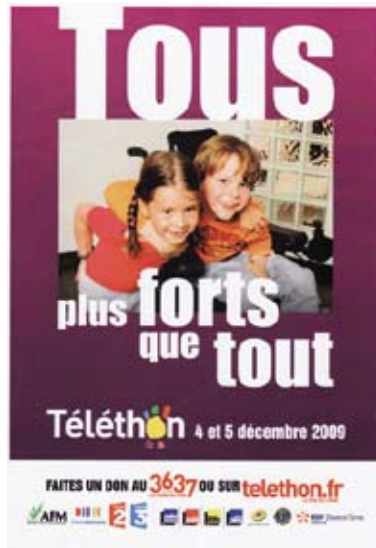


NE PAS RATER !

DECEMBRE

Jusqu'au 20 – Mons-en-Pévèle
Exposition « Mémoires »
à la médiathèque

Les 4 et 5 – National
Téléthon



Samedi 5 – Mouchin
Concert de la Sainte Cécile
au foyer rural

Les 5 et 6 – Bersée
Marché de Noël à la salle polyvalente

Jeu-di 10 – Templeuve
Don du sang de 15h30 à 19h
à la salle polyvalente

Dimanche 13 – Templeuve
Marché de Noël de 9h à 19h
à la salle polyvalente

Dimanche 20 – Templeuve
Repas de Noël du Club de l'amitié
à la salle polyvalente



RENCONTRES
CULTURELLES
EN PÉVÈLE

SAISON
2009/2010

LES RENCONTRES CULTURELLES EN PÉVÈLE

Renseignements et réservations : 03 20 05 97 63

au 3/5 rue neuve à Templeuve ou
à la billetterie du centre Leclerc de Templeuve



Samedi 23 janvier à 20h30
Chorale Aubade
Salle des fêtes de Tourmignies

Samedi 30 janvier à 20h
One man zoo
Foyer rural de Mouchin

Dimanche 7 février à 16h
Orchestre Christian Kubiak
Salle polyvalente de Mouchin

Samedi 13 février à 20h30
Guy Dubois
Salle des fêtes de Moncheaux

Samedi 27 février à 20h
Comme un livre
Mairie centre de Templeuve

Samedi 27 février à 20h30
Cactus in love
Espace sport et culture de Mérignies

Samedi 6 mars à 20h30
Le cabaret des Pôv'Gars
Salle polyvalente de Bersée

Samedi 13 mars à 20h30
Avril Combo
Salle des fêtes de Bachy

Samedi 20 mars à 20h30
Nasha
Eglise de Cobrieux

Samedi 27 mars à 20h30
Les nanas fêlées
Gala de cloture
Salle polyvalente de Templeuve

Ces manifestations sont données à titre
indicatif. Pour plus de renseignements,
veuillez contacter les organisateurs ou les
communes concernées.

Faites nous parvenir les
dates de vos manifestations à
contact@cc-paysdepevele.fr